

2 Journée installation

À la découverte du tissu sanitaire des Yvelines

4 Innovation au service du patient

L'URML lance le Club Innovation Santé francilien

6 Dépistages de masse organisés des cancers

Enquête auprès des médecins franciliens

7 Maisons et pôles de santé

Débat au Café Réseaux de l'URML

8 L'Union en 2010

Projets des commissions et des sections

12 Machaons 2009

Les trois lauréats des prix de thèse

Bimestriel : n° 47 - Décembre 2009

URML ILE DE FRANCE

La lettre de l'Union

Union Régionale des Médecins Libéraux



L'Événement

La Une

À la rencontre des jeunes médecins : Opération découverte des Yvelines

Les Yvelines ont accueilli la première journée de l'installation organisée par l'URML Ile-de-France et le Conseil de l'Ordre des médecins.

Jeunes médecins, internes ou déjà remplaçants, ont pu découvrir ou approfondir leurs connaissances des différentes facettes de l'exercice libéral à l'échelle du département. La réussite de cette journée, riche en information sur le tissu sanitaire du 78 mais aussi en échanges avec des médecins déjà installés, a convaincu les partenaires du projet Soigner en Ile-de-France d'organiser de nouvelles journées de ce type sur d'autres territoires franciliens. ■

Suite page 2

édito



Grippe A...

Dans un premier temps, votre URML s'est positionnée dans un rôle de relais des décisions gouvernementales, sans s'y substituer, pour vous faciliter l'exercice quotidien, dans l'intérêt des patients, et sans cesser de faire valoir vos droits.

À ce stade, force est de reconnaître que l'État a subi la crise plus qu'il ne l'a anticipée.

Nous sommes conscients de la désorganisation que vous vivez au quotidien. Dans ce contexte, nous avons à chaque fois essayé d'être un interlocuteur toujours très ferme sur la méthode employée à votre égard, mais toujours pro actif, responsable et concerné par l'enjeu de santé publique face aux services déconcentrés, et parfois déconcertés, de l'État.

Tels ont été et sont les principes que l'URML Ile-de-France a suivis.

Il faudra sûrement, passée cette crise, s'interroger sur tous ces dysfonctionnements et reconnaître davantage le rôle des médecins libéraux dans les crises sanitaires.

C'est dans cet objectif que votre URML s'engage pour 2010 et je m'associe aux élus de l'Union pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Dr Bruno Silberman
Président

À la découverte du tissu sanitaire des Yvelines : opération séduction des jeunes médecins

La dynamique professionnelle régionale initiée par la création du site www.soignereniledefrance.org se poursuit désormais sur le terrain : pour faire découvrir aux jeunes médecins la diversité des différents territoires de santé qui composent l'Ile-de-France et faciliter leur installation, les partenaires de Soigner en Ile-de-France ont décidé d'organiser des rencontres non plus virtuelles mais réelles : les Journées « Découverte du tissu sanitaire ».

Faire découvrir aux jeunes médecins la réalité de l'exercice libéral et de l'offre de soins sur le territoire des Yvelines, telle était l'ambition de la journée du 19 novembre organisée au Conseil départemental de l'Ordre des médecins par l'instance ordinale et l'URML. Pour ce faire, les jeunes médecins ont bénéficié d'informations détaillées sur l'offre de soins du département, son organisation sur le territoire avec des focus sur les thématiques de l'urgence en psychiatrie, des soins de suite en cardiologie et de la permanence des soins ; ils ont pu enfin échanger avec des médecins déjà installés dans les Yvelines, voire sur le point de prendre leur retraite et espérant trouver leur successeur dans la génération montante.

→ Remplaçants et internes

Cette première francilienne a suscité l'attrait d'une vingtaine de praticiens, remplaçants pour la plupart, mais aussi internes effectuant leur semestre de stage dans le département. Présentation qui est appelée à être déclinée en 2010 dans d'autres départements.

→ Faire connaître le portail régional de la profession

Cette journée porte ouverte de la médecine libérale dans les Yvelines a permis

de familiariser les jeunes médecins avec l'outil de lien par excellence qu'incarne le site www.soignereniledefrance.org, plateforme dédiée aux échanges entre médecins, déjà installés ou qui souhaitent franchir le pas de l'installation dans notre région. Un tel service faisait défaut jusqu'à présent dans le paysage professionnel régional libéral.



« Une réponse concrète de la profession sur l'offre de soins »

Bruno Silberman,
Président de l'Urml Ile-de-France

Ce dispositif apporte « une réponse concrète de la profession sur l'offre de soins, sur sa répartition selon les spécialités, sur la connaissance des déserts médicaux » s'enthousiasme Bruno Silberman, président de l'URML. Avec Frédéric Prudhomme, président du Conseil de l'Ordre des médecins des Yvelines, il a présenté les multiples possibilités d'utilisation du nouveau portail. Le site en accès libre, élaboré à partir des données de la CARMF (Caisse

de retraite des médecins de France), permet, à l'échelle de l'Ile-de-France, une approche cartographique affinée recensant dans chaque département les implantations et densité de 18 spécialités, commune par commune et inter communes, l'âge moyen des praticiens et la sociologie des populations desservies. Bref, le dispositif réunit les éléments indispensables au choix d'une installation réussie.

→ Yvelines : zoom sur les pédiatres, gynécologues et médecins généralistes

La pénurie des soignants ? Les 1 400 000 habitants des Yvelines y sont exposés à brève échéance. Actuellement 1 287 médecins généralistes libéraux exercent dans 131 communes sur les 262 que compte le 78. Or la classe d'âge des 60 ans et plus, en majorité masculine, va, dans les 5 ans, partir à la retraite. Ce qui pourrait réduire l'offre de soins avec la perte de 14 % de l'effectif. Pire, la situation risque de devenir préoccupante d'ici 15 ans pour 79 % des communes qui aujourd'hui disposent au moins d'un médecin. Le phénomène de désertification se répand aussi du côté des 106 pédiatres avec les départs à la retraite de 35,5 % d'entre eux. Aux communes déjà dépourvues de spécialistes de l'enfance s'en rajouteront 13 autres. La tornade du papy-boum traverse également les rangs des gynécologues. Et gagne

s Yvelines : ecins



ceux des 133 psychiatres. Implanté dans 36 communes l'effectif va ici fondre dans les 10 ans. Au cas où la relève ne serait pas au rendez-vous, leur présence ne serait plus assurée que dans... 16 communes. « *Vous avez une autoroute pour vous installer* » traduit Frédéric Prudhomme.

→ Une population jeune

Du côté de la population plutôt jeune, féconde et en bonne santé, la carte bouge aussi. Les centres urbains vieillissent et les communes rurales se peuplent.

Globalement riche, le département recèle des poches de paupérisation. « *Le portail facilite la compréhension des contextes. Le désert médical ne veut pas nécessairement dire installation* » nuance Bruno Silberman.



Ses atouts résident dans une organisation de l'offre de soins innovante et performante qui a de quoi attirer. La prise en charge des urgences en santé mentale, présentée par le Dr Joël Gailledreau, est une réalité. Elle repose sur des structures d'accueil publiques et privées avec au sud

un service public d'urgence psychiatrique unique en France : l'équipe rapide d'intervention de crise (Éric) qui répond 24 h / 24. Les soins de suite en cardiologie donnent lieu aussi à une organisation efficace.

« *Vous avez une autoroute pour vous installer* »

Frédéric Prudhomme,
Président du Conseil de l'Ordre
des Yvelines

→ Les atouts du 78

Alors, le 78 a-t-il de quoi motiver les jeunes à visser leur plaque? Incontestablement.

La présentation de l'Hôpital Privé Ouest Parisien de Trappes par Frédérique Mozziconacci, sa directrice, a permis de

mieux appréhender l'exercice libéral en établissement privé et de découvrir le plus important service d'urgences privées de France.

→ Une permanence des soins exemplaire

Emblématique : la rénovation de la permanence des soins, présentée par le Dr René Luigi du Conseil de l'Ordre des Yvelines. Créée en complémentarité avec le secteur public, elle conjugue 25 points fixes, dont 3 maisons médicales de garde, ouverts de 9 heures à 13 heures les matins, les dimanches et jours fériés et le concept novateur des moyens mobiles constitués de médecins libéraux pour la nuit profonde. Ce dispositif a fait revenir les libéraux à la prise de la garde. À raison de 3 par an, leur vie privée est préservée sans que cela pénalise les patients.

La loi HPST accorde trois ans aux médecins libéraux pour prouver que le volontariat suffit pour préserver un égal accès aux soins. Le portail www.soignerenilede-france.org pourrait être l'outil par qui le défi pourrait être relevé. ■

Isabelle Rossetti : mûre pour l'installation

Après huit ans de remplacement en médecine générale en Ile-de-France, dont quatre ans dans les Yvelines, Isabelle Rossetti s'estime mûre pour l'installation. Thésée de la faculté de médecine de Créteil, elle aspire maintenant à disposer de son propre cabinet afin de devenir plus autonome dans la conduite de sa pratique. D'autant qu'au cours de ses années d'itinérance elle a eu tout le loisir d'observer bien des types d'exercices. Une conception du métier qu'elle s'est aussi forgée au contact de populations différentes : celle de la diversité à Plaisir

comme celle du monde ouvrier à Achères. Mettre un terme à ces remplacements réguliers n'est certes pas une décision qui se prend à la légère. La jeune femme en a conscience : ce choix signifie qu'elle quitte « *un statut très privilégié* » qui dispense de tout investissement comme d'effectuer la permanence de soins, pour une installation plus contraignante. Mais elle se conforte à l'idée que l'isolement n'est pas une fatalité grâce aux possibilités qui s'offrent dans les Yvelines de pouvoir exercer en réseau.

Lancement du Club Innovation Santé incubateur de projets santé libéraux

L'URML Ile-de-France a mis un coup de projecteur l'an passé sur les initiatives des médecins libéraux qui améliorent la qualité des soins, et plus largement le service rendu au patient, en inventant de nouveaux modes d'organisation. Pour accompagner les médecins franciliens dans leurs projets, la section spécialistes de l'URML Ile-de-France lance le Club Innovation Santé francilien, véritable incubateur de talents destiné à faire se rencontrer médecins et investisseurs.

Le 1^{er} décembre 2008, l'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France organisait les 1^{res} Assises de l'innovation. Les 29 expériences présentées à ces premières Assises reflétaient parfaitement le dynamisme et la richesse de créativité des médecins libéraux soucieux d'apporter à leurs patients le meilleur de leur savoir-faire grâce à de nouveaux modes d'organisation des soins (réseaux,

délégation de tâche, télémédecine...) ou la mise en œuvre de nouvelles techniques médicales (en chirurgie cardiaque, psychiatrie...).

→ Pourquoi le Club Innovation Santé francilien ?

Ces Assises ont également mis en lumière des freins à l'innovation en médecine libérale : les médecins libéraux manquent de

temps et d'accompagnement pour trouver un financement assurant la pérennité de leur projet sur le long terme. Leurs initiatives pourraient améliorer la qualité des soins pour les usagers et bénéficier au système de santé à grande échelle.

Partant de ce constat, l'URML Ile-de-France, suivie par ses partenaires des Assises, GlaxoSmithKline, Sanofi-aventis et Wyeth, a décidé de jouer le rôle de relais entre les médecins libéraux porteurs de projets innovants et les acteurs économiques en santé, tant publics que privés, en créant un lieu de rencontre : le Club Innovation Santé francilien.

→ Les objectifs du Club

La loi Hôpital, patient, santé et territoires votée en juillet 2009 a pour ambition de réorganiser le système de santé afin d'atteindre deux objectifs : améliorer la santé de la population tout en veillant à une gestion économique plus efficace des coûts de la santé.

Dans ce contexte, toute innovation qui améliore la santé des patients à moindre coût pour la communauté entière doit être identifiée, soutenue et développée. C'est dans cet esprit et forte de ses compétences acquises depuis 15 ans que l'URML Ile-de-France a décidé de soutenir et promouvoir l'innovation en santé, et en particulier l'innovation portée par les médecins libéraux. Cette démarche est le prolongement naturel de son implication aux côtés des

Projets accompagnés par le Club en 2010

Quatre premières initiatives ont été retenues par les partenaires du Club pour 2010 :

• Accompagnement infirmier individuel des patientes atteintes d'un cancer du sein

Promoteurs libéraux : Dr Krishna Clough et Dr Éric Lévy, :
oncologues – Institut du Sein (Paris, 75) |



• Prise en charge multidisciplinaire de l'obésité de l'adulte en Essonne

Promoteur libéral : Dr Jocelyne Raison, :
interniste nutritionniste - Réseau de soins ROMDES (Ris Orangis - 91) |



• Test de la sensibilité aux anesthésiques

Promoteurs libéraux : Dr Micaela Dona et Dr Alice Seringulian - Centre d'allergologie parisien (Paris - 75)

• Mesures psycho-éducatives destinées aux patients atteints de troubles bipolaires et à leur entourage

Promoteur libéral : Dr Christian Gay, psychiatre :
(Garches - 92) |



Appel à candidature

Vous souhaitez soumettre votre projet au Club Innovation Santé francilien ?
Contactez Lauréline Dupré, chargée de mission
URML Ile-de-France au 01 40 64 14 70

médecins libéraux dans l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), qui concourent à une constante amélioration de la qualité des soins.

À l'heure où le pilotage de la politique de santé se concentre à l'échelon régional, autour des agences régionales de santé (ARS) dont le champ de compétence englobe la médecine ambulatoire, autrement dit la médecine libérale, l'URML entend y participer activement.

Pour l'URML et ses partenaires, faire connaître les innovations tant médicales qu'organisationnelles portées par les médecins libéraux ne suffit pas. En créant le Club Innovation Santé francilien, l'URML a l'ambition de voir les initiatives individuelles ou locales essaimer à l'échelle d'un département, de la région, voire du territoire national.

Le Club Innovation Santé francilien se veut un incubateur de projets santé libéraux en Ile-de-France en aidant les médecins libéraux à trouver un financement alternatif, complémentaire ou de second recours.

→ Choix des projets

Les partenaires du Club ont organisé un appel à candidature aux porteurs de projets des Assises de l'Innovation, clos le 31 juillet 2009. Pour l'année 2010, le Club a retenu des initiatives répondant à quatre thématiques : les nouveaux modes d'organisation, le partage de tâches, la complémentarité ville-hôpital et la prise en charge des maladies chroniques.

Chaque projet candidat a été examiné à l'aune de trois critères : la qualité du service rendu au patient, la reproductibilité de l'initiative et son évaluation médico-économique.

Les médecins libéraux porteurs de ces projets bénéficieront d'un accompagnement du Club en vue d'une soutenance

devant des investisseurs potentiels au cours du 1^{er} trimestre 2010.

→ Coaching des porteurs de projet

Afin d'optimiser le potentiel des initiatives développées par les médecins, l'URML Ile-de-France, avec ses partenaires, a pris soin de s'entourer d'experts reconnus du système de santé. Le coaching des porteurs de projet est assuré par deux consultants, Alain Coulomb (AAC), ancien directeur de la Haute Autorité de Santé (HAS) et Aïssa Khelifa (HMS). À leurs côtés, Gérard de Pouvoirville, titulaire de la Chaire ESSEC Santé et François Lhoste, membre de la Société française d'économie de la santé (SFES), tous deux économistes de la santé, apportent leur expertise en matière d'évaluation médico-économique et leur réflexion à long terme sur l'évolution du système de santé.

Une fois le travail d'audit réalisé, un cahier des charges est remis au médecin qui lui permettra de structurer son projet, afin de le développer et d'optimiser son potentiel auprès de futurs investisseurs. Un entraînement à la soutenance par les consultants est également prévu.

→ Présentation des projets aux membres du Club

Au cours du premier trimestre 2010, les porteurs de projets sont invités à défendre leur projet à l'URML devant les membres du Club (ou comité d'investissement), composé d'industriels, de fondations santé et d'organismes publics et privés, tous intéressés par les innovations médicales ou organisationnelles.

Ces investisseurs potentiels seront certes sensibles à la valeur médicale des projets mais surtout attentifs à l'impact économique de ces innovations pour en envisager le soutien financier.

Or, la culture médico-économique des médecins libéraux est lacunaire car quasiment jamais abordée tout au long de leur cursus de formation initiale ou continue. Alors que la HAS prépare déjà un référentiel sur l'évaluation médico-économique, l'URML Ile-de-France est bien consciente de l'enjeu que représente un tel indicateur dans une démarche qualité, évaluant d'abord les moyens mis en œuvre, mais aussi les résultats attendus.

Pour mieux préparer les candidats au Club Innovation Santé, et plus généralement tous les médecins libéraux franciliens confrontés à leurs obligations de démarche qualité, l'URML Ile-de-France envisage de proposer à l'avenir une sensibilisation et au mieux des formations à l'évaluation médico-économique, afin qu'ils puissent appréhender plus sereinement cet « indicateur sensible » qui sera vraisemblablement requis dans les modalités de mise en place du futur développement professionnel continu (DPC). ▣

Dr Jacques Samson,
vice-président de la section spécialistes
de l'URML Ile-de-France



Cancer du sein, cancer colorectal : l'URML enquête sur les freins au dépistage organisé

Deux campagnes de dépistage de masse organisé des cancers sont actuellement en cours à l'échelle nationale : depuis 2004 pour le cancer du sein et depuis 2009 pour le colorectal. Comment améliorer le taux de participation des populations ciblées?

L'objectif de ces campagnes est d'atteindre un taux de participation de 60 % parmi les populations cibles, objectif que l'Ile-de-France n'atteint pas encore puisque actuellement 39 % des Franciliennes de 50 à 74 ans participent au dépistage du cancer du sein. Quant au dépistage de masse du cancer colo rectal, le taux est encore très faible car il vient de démarrer.

Les témoignages des médecins libéraux sur ces campagnes de dépistage montrent des appréciations partagées : le constat d'un besoin de santé publique mais des difficultés à mettre en œuvre ces campagnes dans leur pratique quotidienne.

Fort de ces constats, la commission « Prévention et santé publique » de l'URML a décidé de s'intéresser aux réalités opérationnelles du déploiement de ces campagnes en Ile-de-France.

→ Identifier les freins au dépistage

En recueillant l'avis des médecins libéraux concernés par ces dépistages, l'URML entend identifier les freins rencontrés sur le terrain par les praticiens dans la mise en œuvre de ces campagnes. Mi-décembre 2009, médecins généralistes, radiologues, gynécologues et gastro-entérologues d'Ile-de-France ont ainsi reçu notre questionnaire d'enquête sur les campagnes de dépistage de masse organisé (DMO) du cancer du sein et du cancer colorectal.

→ Un questionnaire adressé à 11 325 médecins franciliens

Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin du 1er trimestre 2010. Ils permettront de réfléchir aux moyens nécessaires pour que les médecins franciliens s'approprient mieux ces campagnes de santé publique.

→ Dépistage du cancer du sein : expérimentation sur le terrain dans Paris

Parallèlement à cette enquête quantitative, l'URML est partenaire d'une expérimentation de terrain, « qualitative », menée

par l'Association pour le dépistage des cancers à Paris (ADECA 75) avec la ville de Paris, la mairie du 9^e arrondissement, la CPAM de Paris et avec les médecins libéraux parisiens. Cette expérimentation vise à sensibiliser les partenaires et à faciliter la prescription de DMO. Elle consiste à tester en réel un nouveau protocole de sensibilisation et de prescription du dépistage organisé du cancer du sein.

L'URML Ile-de-France soutient cette initiative de terrain très concrète qui, selon les résultats de son évaluation, pourrait être étendue à d'autres arrondissements puis à Paris dans son ensemble. ■

■ Si vous avez reçu l'enquête de l'URML sur le dépistage organisé, n'oubliez pas de nous renvoyer votre questionnaire avant le 15 janvier 2010.

Dépistage organisé du cancer du sein en Ile-de-France : taux de participation des femmes de 50 à 74 ans

Départements	Taux annuel de participation INSEE au DMO 2008 en %
Paris (75)	27,8
Seine et Marne (77)	55,7
Yvelines (78)	40,4
Essonne (91)	34,5
Hauts de Seine (92)	30,6
Seine Saint Denis (93)	43,4
Val de Marne (94)	46,9
Val d'Oise (95)	54,5

Café Réseaux

Le rendez-vous des acteurs de santé d'Ile-de-France



Maisons de santé, pôles de santé : un Café Réseaux qui réunissait les professions de santé

Le 15 décembre, l'URML accueillait à son Café Réseaux le Dr Françoise Schaezel, inspectrice IGAS et coordinatrice de la mission interministérielle pour le déploiement des maisons de santé et des pôles de santé, dont les conclusions sont attendues courant janvier.

Répondre aux aspirations des jeunes médecins


Aspiration fréquente des jeunes médecins, l'exercice en pôle et maison de santé se définit avant tout, selon Françoise Schaezel, comme une évolution vers de nouveaux modes d'exercice, au-delà de simples outils de régulation ou de lutte contre la désertification. Ils complètent l'existant, notamment la coordination en réseaux de santé, et sont appelés à devenir des lieux de formation des jeunes médecins et de recherche.

Annick Touba, infirmière, Présidente du SNIIL, et membre désigné de la mission interministérielle, a présenté ces lieux

comme facilitateurs de prise en charge coordonnée, grâce au décloisonnement entre les professions de santé.

Nouveaux modes d'exercice ? Pas tout à fait car certains d'entre nous exercent déjà en cabinet de groupe pluridisciplinaire sans pour autant s'appeler maison de santé. Mais la création de nouveaux groupes se heurtent aujourd'hui à des surcoûts entraînés par les frais de structure (locaux, secrétariat...) et peu nombreux sont les porteurs de projets libéraux prêts à s'associer pour porter ces risques. Pire, certains groupes sont parfois mis en péril par le non renouvellement des départs à la retraite. Quant au modèle ancien des centres de santé, et de la médecine salarié, il ne représente qu'une part infinitésimale de l'offre de soins qui s'essouffle par les déficits chroniques qu'il fait supporter aux municipalités ou aux mutuelles.

Inventer de nouveaux modes de rémunération

Comment faire ? Au niveau national, on dénombre une vingtaine de possibilités de subventions pour monter une maison ou un pôle de santé, avec notamment une forte implication des collectivités territoriales, en particulier des conseils régionaux. Mais ce foisonnement révèle plutôt des tentatives mal coordonnées, avec une espérance de vie à court terme. De nouveaux modes de rémunération complémentaires des professionnels de santé restent donc à inventer pour développer ces exercices en groupe. Demain les ARS devront clarifier ces financements, les enjeux et les contraintes. Claude Evin, une nouvelle fois présent au Café Réseaux, a écouté avec attention le débat soulevé par les échanges entre médecins, paramédicaux, chirurgiens dentistes. Un Café Réseaux et un débat très préfigurateurs des futures URPS! 

Avec le soutien de



Mardi 19 janvier 2010

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONS DE SANTÉ (URPS) : QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

Intervenant : Jean-Marie BERTRAND* - Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales
Modérateur : Docteur Frédéric PRUDHOMME - Secrétaire général de l'URML Île-de-France

Mardi 16 février 2010

STRUCTURES DE SOINS : QUELLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET QUELLE QUALITÉ DES SOINS ?

Intervenant : Christian ANASTASY - Directeur de l'Agence Nationale à l'Appui des Établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)
Modérateurs : Patrick SERRIERE - Président de la Fédération de Hospitalisation Privée Île-de-France
Docteur Jean-François THEBAUT - Conférence Régionale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée d'Île-de-France

Mardi 16 mars 2010

ORGANISATION DES SOINS LIBÉRAUX EN ÎLE-DE-FRANCE : LE POINT DE VUE DE L'ARS

Intervenant : Claude EVIN - Directeur de l'ARS Île-de-France
Modérateur : Docteur Bruno SILBERMAN - Président de l'URML Île-de-France

Mardi 13 avril 2010

LES NOUVEAUX MODES DE RÉMUNÉRATION ET DE CONTRACTUALISATION POUR L'EXERCICE LIBÉRAL

Intervenants : Marie-Renée BABEL - Directrice de la CPAM de Paris
Modérateur : Docteur Armand SEMERCIAN - Président de la Section Généralistes de l'URML Île-de-France

Mardi 18 mai 2010

AP-HP ET MÉDECINE LIBÉRALE : QUELLE COORDINATION ?

Intervenant : Benoît LECLERCQ - Directeur Général de l'AP-HP
Modérateur : Docteur Marc SYLVESTRE - Président de la Section Spécialistes de l'URML Île-de-France

Mardi 15 juin 2010

QUELLE POLITIQUE DE SANTÉ POUR DEMAIN ?

Intervenants : Xavier BERTRAND* - Secrétaire Général de l'UMP ; Martine AUBRY* - Secrétaire Général du PS
Modérateur : Docteur Bruno SILBERMAN - Président de l'URML Île-de-France

* sous-réserve

INSCRIPTION SUR NOTRE SITE :

www.urml-idf.org

ORGANISATION : URML ÎLE-DE-FRANCE - 01 4064 1470

ALEXANDRE GRENIER
DIRECTEUR DES ÉTUDES

alexandre.grenier@urml-idf.org

LAURÉLINE DUPRÉ
CHARGÉE DE MISSION

laureline.dupre@urml-idf.org

Sections et commissions de L'URML

Suite au renouvellement des bureaux de l'URML en juin dernier, nos commissions ont été remaniées et de nouvelles créées pour répondre aux enjeux de la médecine libérale en Ile-de-France et préparer le passage à l'Union régionale des professionnels de santé. Nous vous présentons leurs grands axes de travail pour 2010.

→ La Section Généralistes

La section généralistes regroupe les quarante médecins généralistes élus par leurs confrères libéraux franciliens en juin 2006 pour les représenter au sein de l'URML. Elle s'attache à mettre en œuvre des actions concernant plus spécifiquement les médecins généralistes.

Les **tâches administratives** et le temps passé au **téléphone** pour répondre aux questions des patients représentent une part croissante de l'exercice professionnel du médecin généraliste. Pourtant, elles ne sont ni comptabilisées, ni valorisées. La section souhaite donc évaluer précisément le poids de ces charges particulières

afin qu'il en soit tenu compte dans la rémunération du médecin.

Elle mènera une réflexion sur les différents **modes d'exercice** de la médecine générale et leurs aspects juridiques et comptables.


Parallèlement à ces thématiques 2010, la section généralistes poursuit ses actions en faveur de la valorisation de la médecine générale en Ile-de-France :

- Elle informe les **jeunes médecins** sur l'exercice libéral grâce au partenariat noué avec les sept départements d'enseignement de la médecine générale des facultés parisiennes (séminaire biannuel « Entrée dans la vie professionnelle »);
- Elle soutient **la recherche** en attribuant chaque année deux prix de recherche en médecine générale;

- Elle accompagne le **Plan douleur** 2006-2010 en travaillant à l'élaboration d'un outil d'évaluation de la douleur en médecine ambulatoire;

- Elle participe à **l'organisation du système de soins** et à différents projets en partenariat avec les institutions sanitaires : programme de recherche sur l'intégration des services de maintien de l'autonomie (Prisma); plan blanc élargi d'Ile-de-France, participation au Comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires (Codamups)...

Depuis juin 2009, le bureau de la section est composé des docteurs :

- Armand Semerciyan, Président (92)
- José Clavero, Vice-président (75)
- Nathalie Leroy, Secrétaire général (77) 

→ La Section Spécialistes

La section spécialistes cible les problématiques d'exercice et d'offre de soins posées aux médecins spécialistes d'Ile-de-France en les rencontrant pour mieux cerner leurs besoins et attentes dans ce domaine. Ainsi, en 2010, des actions concrètes sont développées en direction des spécialistes d'Ile-de-France :

- Séances d'information et d'accompagnement à la **démarche qualité** auprès des médecins exerçant en ville et en établissement grâce à la mise à disposition de médecins habilités et à un site de partage des connaissances : www.urmlquali.org;
- Soutien des **représentants de conférences médicales d'éta-**

blissement (CME) de l'hospitalisation privée francilienne par la réalisation d'enquêtes et de communiqués de presse;

- Promotion de l'exercice libéral auprès des **internes de spécialités** et rapprochement des expériences entre générations de médecins grâce à l'organisation de soirées d'installation en médecine libérale et au soutien du site : www.soignereniledefrance.org;
- Création du **Club Innovation Santé francilien** pour favoriser le développement des initiatives innovantes des médecins libéraux grâce un financement alternatif d'investisseurs privés et publics;
- Réalisation d'études spécifiques à certains types ou **nouveaux modes d'exercices spécialisés**.

: les axes de travail pour 2010

Commission → Accès aux soins et démographie

Permettre un accès facile aux soins, à tous les soins, est un souci constant de chaque médecin libéral en Ile-de-France. Ce qui n'est pas toujours facile pour plusieurs raisons : la distance, les impératifs de délais, le reste à charge rendent parfois certains recours difficiles.

L'URML Ile-de-France a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps et a créé une commission dédiée à l'accès aux soins et à la démographie médicale.

La commission engagera dans un premier temps une réflexion pragmatique avec les acteurs majeurs du monde des malades : élus locaux, représentants de l'assurance maladie et surtout représentants des associations de patients.

À ces fins, plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà déterminés :

- Des séminaires de partage et d'échanges sur le thème de la **représentation des médecins et des patients** dans les instances décisionnelles des projets de territoire seront organisés, dans l'objectif d'identifier les difficultés rencontrées par chacun pour entrer puis agir au sein de ces dispositifs participatifs;

- Un **observatoire de l'accès aux soins** avec l'ensemble des partenaires régionaux sera activé afin de disposer d'éléments chiffrés et d'objectifs concernant l'accès aux soins en Ile-de-France;

- L'évolution des **remboursements** sera étudiée ainsi que son impact sur les assurés et les complémentaires;

- Les **limites de l'accès aux soins** (temps/prix/distance) seront étudiées précisément pour quelques épisodes de soins bien définis.

Par ailleurs cette commission poursuivra le suivi et l'analyse statistique engagés depuis 1996 des dépenses, recettes et revenus des médecins libéraux. ▣

Commission → Continuité et permanence des soins (PDS)

La médecine ambulatoire entrant en 2010 dans le périmètre de compétence de la nouvelle Agence régionale de santé (ARS), l'URML doit se positionner dans l'organisation de la continuité et de la permanence des soins en Ile-de-France. C'est pourquoi le bureau de l'URML a décidé de créer une nouvelle commission en charge de cette thématique.

La commission analysera le **bilan de la PDS** produit par la Mission régionale de santé (MRS) en 2009, parallèlement aux recommandations issues de chacun des projets de territoire du SROS III. Elle participera à

la rédaction de **recommandations** pour l'amélioration de l'attractivité et de l'efficacité de la PDS libérale, en amont des structures hospitalières d'accueil des urgences. Enfin, elle réfléchira à la possibilité et l'opportunité de l'intégration des **soins libéraux spécialisés d'aval aux points de garde de premier recours**.

D'ores et déjà, une réunion a été organisée entre les acteurs de la PDS en Ile-de-France (représentants des points fixes et mobiles de gardes en Ile-de-France) afin d'établir un état des lieux de la PDS. Un groupe de travail ARH/URML a été constitué pour aborder les pistes de complémentarité éventuelles de la PDS pour certaines disciplines dans une démarche territoriale départementale. Un appel d'offres sera proposé pour la réalisation d'une étude comparative des coûts du recours aux urgences hospitaliers versus libéraux. ▣

Dans cet esprit de service rendu aux médecins spécialistes d'Ile-de-France, la section s'engage à les aider dans leur exercice et à créer des synergies entre les divers acteurs de santé : tutelles, établissements privés...

Depuis juin 2009, le bureau de la section est composé des docteurs :

- Marc Sylvestre, Président (psychiatre, 92)
- Jacques Samson, Vice-président (ORL, 93)
- Jean-François Thébaut, Secrétaire général (cardiologue, 95). ▣

→ Commission Prévention, santé publique et environnement

La commission Prévention, santé publique et environnement s'implique depuis plus de 5 ans dans le développement des **consultations de prévention** en médecine libérale. Actuellement, deux projets sont plus particulièrement suivis :

- Participation à l'élaboration et à l'expérimentation en 2010 d'une **consultation de longévité** dédiée aux 55 – 70 ans dans le cadre du plan « Bien Vieillir 2007-2009 »;
- Participation au projet MOD 4, 5, 6 en partenariat avec l'Association française de pédiatrie ambulatoire et l'URML Rhône-Alpes pour l'élaboration du contenu de **consultations de dépistage destinées à l'enfant de 4, 5 et 6 ans**.

La commission s'intéresse aux difficultés opérationnelles de mise en œuvre des campagnes de **dépistages orga-**

nisés des cancers en Ile-de-France (colorectal, sein). Une étude est engagée afin d'identifier les freins à la pratique de ces dépistages dont les résultats sont attendus fin 1^{er} trimestre 2010 (cf. page 6).

En collaboration avec l'association Epiter, la commission envisage d'organiser une **formation** d'une demi-journée à **l'épidémiologie** dédiée aux médecins libéraux. Ce module sera consacré à la lecture critique d'articles scientifiques.

À partir de 2010, la dimension **santé environnementale** est intégrée à la commission. Les élus réfléchissent actuellement aux actions à mener sur cette thématique. Les travaux portant sur les maladies respiratoires et la qualité de l'air intérieur seront privilégiés.

Enfin, depuis juin 2008, pour répondre à toute question d'ordre juridique liée à la pratique de la médecine libérale, la commission met à disposition des médecins libéraux d'Ile-de-France un **service de conseils juridiques**, le Kiosque. ▢

→ Commission Nouveaux mode d'organisation

La réforme récente de la santé et la pénétration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pratiques professionnelles orientent naturellement la réflexion vers de nouveaux modes d'organisation de la médecine de ville, nouveaux modes qui apparaissent comme une réponse à un environnement changeant, plus complexe et plus ouvert à la fois.

Le champ d'action est vaste :

- Identification, accompagnement des **projets à dominance libérale** :
 - maisons et pôles de santé libéraux, notamment pour les spécialistes libéraux;
 - nouveaux outils de coopération

virtuels en partant des besoins pratiques.

- Suivi des aspects techniques de **réorganisation** :

- suivi des projets franciliens pilotés par l'ARH/ARS et le GCS D-SISIF, coordination URML/ARDOC (Cerveau/ROR/RSF/Trajectoire SSR/ORTIF);
- dossier communicant de cancérologie régional;
- télémédecine et télésanté.

- Suivi et appui aux **réseaux de santé** en Ile-de-France grâce à la mise en ligne d'un annuaire des réseaux, établissement de liens avec le CORESIF, valorisation des enquêtes produites.

- Suivi et production d'avis au SROS, au CROS et au FICQS en relation avec la Fédération de l'hospitalisation privée et les représentants de CME.

L'objectif est ambitieux, les attentes sont fortes.

La commission publiera au cours du premier trimestre 2010 une communication relative à l'exercice de la télémédecine au plan des responsabilités juridiques.


Enfin, fin mars un pilote portant sur le développement d'une **plateforme communautaire de services** sera disponible en vu d'un test auprès d'une communauté médicale. ▢

→ Commission Pratiques professionnelles

La commission Pratiques professionnelles accompagne les médecins libéraux franciliens dans les évolutions de leur exercice : adaptation des pratiques ou changements réglementaires.

Les quatorze membres de cette commission ont pour principale mission de favoriser la transition entre le dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et le **développement professionnel continu (DPC)** prochainement mis en place par voie réglementaire. Ainsi, elle prépare un rapport de synthèse sur les démarches qualité engagées antérieurement à la loi HPST et elle met à jour son site web dédié à l'information et à la gestion de l'offre du DPC, www.urmlquali.org : réglementation, méthodes et outils, programmes, annuaire des organismes agréés (accréditation et évaluation) et des médecins habilités en Ile-de-France.

Dans le contexte actuel de crise économique durable affectant les recettes de l'assurance maladie, nous engageons une réflexion sur les perspectives d'évolution de rémunérations supplémentaires non exclusivement liées à l'acte.

La commission finalise également l'enquête « *Désirs et besoins de formations complémentaires des médecins omnipraticiens* » afin de clarifier les modes d'exercice particulier des médecins franciliens qui s'orientent de plus en plus vers des disciplines complémentaires comme l'homéopathie, l'acupuncture ou l'ostéopathie. 


→ Commission Communication

La commission communication orchestre la communication de l'URML et travaille de concert avec les sections et les autres commissions. Elle informe nos confrères des actions menées en Ile-de-France par l'Union et plus généralement de la vie de la médecine libérale de la région, via l'envoi de newsletters. Elle valorise également l'action des médecins libéraux auprès des institutionnels régionaux.

En 2010, la commission accompagnera la communication du site www.soignereniledefrance.org, le site des médecins libéraux en Ile-de-France développé avec les Conseils départementaux et le Conseil régional de l'Ordre des médecins, la Fédération de l'hospitalisation privée et les syndi-

cats de jeunes médecins. Une attention particulière sera portée aux étudiants et internes en médecine ainsi qu'aux médecins remplaçants afin de faciliter leur information sur les modalités d'installation dans la région.

La commission assure l'édition de la *Lettre de l'Union* adressée à l'ensemble des médecins libéraux d'Ile-de-France et aux institutions sanitaires.

Elle poursuit l'animation des **Machaons** qui récompensent chaque année, depuis 2002 grâce au soutien de SERVIER, trois thèses appliquées à la médecine libérale, en partenariat avec les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 

Machaons 2009 : les lauréats 2009

L'URML Ile-de-France a décerné ses Machaons 2009 à trois jeunes médecins ayant soutenu leur thèse en Ile-de-France au cours des deux dernières années. Depuis 8 ans, l'URML et SERVIER encouragent ainsi la recherche en médecine libérale au travers des prix Machaons en récompensant les meilleures thèses, de généralistes comme de spécialistes, portant sur l'exercice libéral.

Le jury des MACHAONS 2009, présidé par le Docteur José Clavero, a récompensé cette année :



1^{er} Prix (6 000 €)
Docteur Morgane Goarzin

Les 15-25 ans face au risque de grossesse indésirée : enquête sur leurs connaissances et rôle préventif du médecin généraliste

Directeur de thèse : Docteur Philippe Zerr
Faculté : Paris 7 – Denis Diderot



2^e Prix (3 000 €)
Docteur Étienne Dubois

Maître de stage : la meilleure méthode de formation continue en médecine générale ?

Directeur de Thèse : Docteur Paul Clément
Faculté : Paris 5 - Descartes



3^e prix (1 500 €)
Docteur Maxime Catrice

Prévention de l'hépatite B dans les populations migrantes originaires de zones de forte endémie :

Afrique sub-saharienne et Asie

Directeur de Thèse : Docteur Jean-Pierre Aubert
Faculté : Paris 7 – Denis Diderot

Jeune médecin, votre (future) thèse correspond aux critères de sélections des Machaons ?

Portez-vous candidat dès à présent pour l'édition 2010.

Règlement du prix et formulaire de candidature sur : www.urml-idf.org

Contact : Sylvie Courboulay, responsable communication.

Tél. : 01 40 64 14 70

secretariat@urml-idf.org



De gauche à droite : Maxime Catrice (3^e prix), José Clavero (président du jury), Bernadette de la Bourdonnaye (SERVIER), Philippe Zerr (directeur de thèse de Morgane Goarzin, 1^{er} prix), Gérard Lyon (coordinateur du comité de lecture), Etienne Dubois (2^e prix)

Les thèses des trois lauréats 2009 sont consultables sur le site Internet de l'URML : www.urml-idf.org

SOS Burn-Out 0826 004 580

Réseau d'aide aux médecins libéraux, la cellule d'écoute de l'AAPML est accessible 24h/24 et 7 jours/7 pour vous aider à passer un cap difficile, et ce dans le respect de l'anonymat.

Besoin de conseils juridiques ?

Contactez le Kiosque de l'URML Ile-de-France

L'URML s'engage à vous adresser une réponse personnalisée en 72h par mail.

Contact : 01 40 64 14 70

secretariat@urml-idf.org



De l'installation à l'après-retraite

www.soignereniledefrance.org, le site des médecins libéraux d'Ile-de-France



Les missions de l'Union définies par la loi

- Analyses et études relatives au système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux
- Évaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins
- Organisation et régulation du système de santé

- Prévention et actions de santé publique
- Coordination avec les autres professionnels de santé
- Information et formation des médecins et des usagers

Union régionale des médecins d'Ile-de-France exerçant à titre libéral

12 rue Cabanis, 75014 Paris
Tél. 01 40 64 14 70
Fax. 01 43 21 80 34
Email : secretariat@urml-idf.org

Directeur de la publication :

Dr Bruno Silberman

Secrétaire de rédaction :

Sylvie Courboulay

Comité de rédaction :

Dr A Feugère-Engel, Dr G Genty, Dr D Girardon, Dr JP Grundeler, Dr R Haiat, Dr R Hanlet, Dr N Leroy, Dr F Prudhomme, Dr M Roueff, Dr J Samson, Dr A Semerciyan,

Dr M Sylvestre, Dr A Toledano, Dr A Vuong, Dr F Wilthien

Numéro ISSN : 1285-4743
Dépôt légal à parution

Conception, réalisation et Impression :

36nco
36 rue Marcel Dassault
92 100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 49 10 50 00